



www.ville-cinqueux.fr

Cinqueux

Infos

N° 46
Juillet 2012

Bulletin de liaison de la municipalité



Le Mot du Maire,

Je me dois de vous informer de l'évolution d'un sujet qui tient à cœur bon nombre d'entre vous: la réhabilitation et l'extension du pôle enfance. Les travaux de la 1^{ère} tranche que la plupart des parents d'élèves connaissent ont été réalisés à la journée près et livrés à la rentrée 2010/2011.

Nous n'avions pas attendu cette date pour lancer les travaux préliminaires de la 2^{ème} tranche puisque nous avons effectué les études et déposé et obtenu le permis de construire en août 2010.

C'est alors que de semaine en semaine, l'architecte a accumulé les retards tant et si bien qu'au lieu de pouvoir lancer l'appel d'offres pour les travaux en septembre 2010, nous n'avons pu le faire que fin 2011, soit un an de retard.

Certaines anomalies constatées : offre supérieure à 40% aux prévisions, une seule réponse due à des conditions trop strictes nous ont amené à rejeter l'offre unique puis enfin nous séparer de l'architecte qui n'avait pas suivi nos prescriptions.

Tout était à refaire et nous sommes repartis à zéro. Le groupe de travail «projets & travaux» a travaillé à la recherche d'un nouvel architecte qui sera présenté à l'approbation du conseil le 11 juillet.

Compte tenu des vacances, les délais d'instruction du permis de construire, de l'appel d'offres pour les travaux etc...on peut estimer à fin 2012 le début des travaux de la 2^{ème} tranche.

Je ne m'avance pas plus et pense être plus précis dans le prochain Cinqueux infos.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Cordialement
Bernard FRICKER

LE POINT SUR LES TRAVAUX

RENOVATION DE LA PETITE SALLE POLYVALENTE

Après la rénovation de la cuisine, il était nécessaire et indispensable d'effectuer celle de la petite salle. Les travaux ont commencé par un grand lessivage des murs, rebouchage des trous et des fissures et la pose des enduits ; puis deux couches de peinture sont venues terminer cette phase de



rénovation. Nous pouvons dire aujourd'hui que désormais, cette salle est très agréable et bien adaptée à la location.

Les travaux ont été réalisés par les employés municipaux.

RENFORCEMENT DES RESEAUX



Après la mise aux normes de l'éclairage public, l'enfouissement des câbles et le renforcement aérien, c'est avec un peu de retard dans la programmation des travaux, dû aux formalités administratives entre la SICAE et les

ABF (Architectes des Bâtiments de France), qu'un nouveau transformateur a été placé au début de la rue J. Beau, respectant les contraintes imposées par le périmètre de l'église.

D.A.B.

Vendredi 4 mai à 18h30, a eu lieu l'inauguration du distributeur automatique de billets (DAB) en présence du Maire accompagné de ses adjoints et de quelques membres du Conseil Municipal et des représentants du Crédit Agricole : Messieurs LUKOWSKI Christophe, directeur du secteur de Compiègne, DEKONINCK Vincent, responsable de



développement Nord-Picardie, CONCALVES Dominique, directeur de l'agence de Clermont, THEOPHILE Pascal, responsable unité développement monétaire.

Souhaité depuis plusieurs années, cet équipement permettra de satisfaire au mieux les clients de nos commerçants et dynamiser le cœur de notre village.

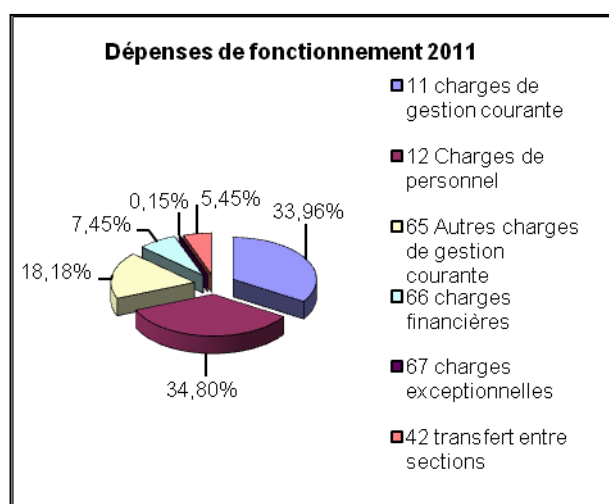
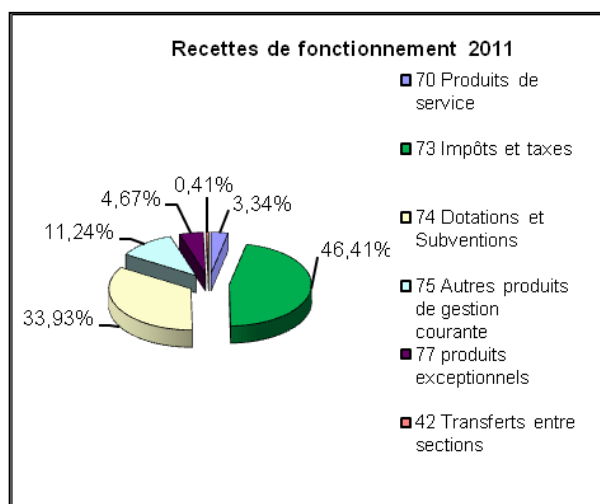
LES FINANCES MUNICIPALES

Les principaux chiffres (en €) de l'exercice 2011 (incluant les reports de l'exercice 2010) :

Budget Commune : **1 127 398.43 €** (dont 645 509.70 en fonctionnement et 482 188.73 en investissement)

Budget Assainissement : **256 627.94 €**

	clôture 2010 (A)	Dépenses (B)	Recettes (C)	résultat exercice 2011 (D=C-B)	résultat Clôture 2011 (A+D)
COMMUNE					
fonctionnement	465 608	733 915	913 817	179 902	645 510
investissement	751 703	752 767	483 252	-269 515	482 188
					1 127 698
ASSAINISSEMENT					
exploitation	25 358	28 029	45 818	17 789	43 147
investissement	186 699	109 768	136 550	26 782	213 481
					256 628



TAXES COMMUNALES

Le Conseil municipal a décidé de maintenir pour l'année 2012 le taux des différentes taxes communales, comme suit :

Taxe d'habitation : **9.84 %**

Foncier bâti : **21.33 %**

Foncier non bâti : **41.33 %**

Surtaxe assainissement : **0.45 €/m³**

Les investissements prévus en 2012 :

- Pôle enfance 3^{ème} tranche : création du bâtiment destiné à la cantine et au périscolaire
- PLU (Plan Local d'urbanisme): continuité
- Fin des travaux du renforcement électrique rue Petite Croix et rue de la Saune
- Equipement de la cuisine de la Salle Polyvalente (grande salle)
- Remplacement des fenêtres, portes et volets de différents bâtiments communaux (ancienne Mairie rue Yvonne Drouin, pavillon des Marais, etc...)

CCAS

CCAS	Clôture 2010 (A)	Dépenses 2011 (B)	Recettes 2011 (C)	Résultat exercice 2011 (D= C-B)	Résultat clôture 2011 (A+D)
Fonctionnement	12 370	16 427	11 946	4 481	7 888

Le CCAS fonctionne uniquement par la subvention de la commune et n'a pas d'investissement.

LA VIE DE LA COMMUNE

CA BOUGE A L'ECOLE !

Lecture et découverte



Le 1^{er} juin, la petite et grande section de maternelle et une partie du cours préparatoire ont pris le chemin de la bibliothèque municipale.

Pour cette occasion, notre bibliothécaire, Mme Yvette DUBUIS avait préparé une petite collation de bienvenue à base de jus de fruits accompagné de petits gâteaux pour les enfants et du thé/café pour l'équipe éducative.

Après la lecture de divers ouvrages et contes par l'enseignante, la matinée s'est conclue par une distribution de bonbons.

FETE DE L'ECOLE



Environ 200 personnes, parents, grands-parents etc... ont assisté à la kermesse de l'école qui s'est déroulée samedi 23 juin par un temps très agréable (un peu de soleil, pas trop de chaleur et surtout pas de pluie).

Les élèves accompagnés de leurs enseignants et des ATSEM nous ont présenté une nouvelle fois un spectacle de qualité. Ils ont interprété divers chants dans des costumes toujours aussi créatifs.

Après ces divertissements, le président de l'A.S.P.E.C, Monsieur THEVENIN, a invité l'assistance à tenter sa chance à la tombola et aux autres attractions. Tous les participants ont pu se restaurer autour d'un barbecue, proposé par les organisateurs.

Que tous soient remerciés pour la réalisation de cette belle fête qui restera dans la mémoire des enfants.



CLASSE DE DECOUVERTE



Les 11, 12 et 13 avril derniers, les élèves des trois classes élémentaires de Cinqueux ont remonté le temps pour un séjour de découverte sur le thème du Moyen-âge. Provens d'abord pour une visite de la ville médiévale classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Puis ce fut le chantier de Guédelon où des bénévoles passionnés ont entrepris, il y a maintenant une quinzaine d'années, la construction d'un château fort en utilisant les techniques de l'époque. Les enfants ont ainsi pu rencontrer un forgeron, des maçons, des menuisiers et s'initier, entre autre, au montage d'une voûte d'ogives, à la taille de pierre ou encore au moulage de pavés en terre.

Enfin le retour vers Provens leur a permis une rencontre



inédite avec les rapaces qu'abritent les remparts de la cité.

Trois jours passionnants où l'on a appris l'Histoire mais aussi à vivre ensemble !

La commune a facilité l'organisation de cette classe de découverte par une subvention exceptionnelle de 1500 €

RAPPEL SUR NOS AMIS LES CHIENS

Les plaintes se multiplient auprès de la mairie concernant les chiens errants.

En vertu de l'article L 211-11 du Code rural, si un animal est susceptible de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire peut prescrire à son propriétaire ou à son détenteur de prendre des mesures de nature à prévenir le danger ; par exemple : demander que l'animal soit muselé, tenu en laisse ou enfermé.

L'article L211-12 de ce même Code rural régit également les animaux susceptibles d'être dangereux en plusieurs catégories.

Les propriétaires et gardiens de ces chiens sont également soumis à des règles précises : Article L211-4 du Code rural. Ces rappels sont nécessaires sur notre commune.

DECHARGE SAUVAGE

Nous constatons une forte recrudescence de décharges sauvages sur notre commune. Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des ordures de toutes sortes dans nos chemins, champs ou autres endroits divers.

La déchetterie de Brenouille, ou toute autres déchetterie sur le territoire de la CCPOH sont à votre service. Les contrevenants s'exposent à des sanctions. La gendarmerie est informée de tous ces faits.

STATIONNEMENT

La signalisation concernant le stationnement rue de l'Image a été mise aux normes du code de la route : pose de nouveaux panneaux réglementaires et bordures de trottoir repeintes en jaune.

Le stationnement et l'arrêt sont interdits sur une longueur de 85 mètres à partir du début de la rue de l'Image.

Nous vous demandons de respecter ces nouvelles règles qui améliorent la sécurité et facilitent la circulation pour tous les usagers.

Nous vous rappelons que 2 parkings très proches des commerces sont à votre disposition



DISQUE DE STATIONNEMENT

Pour répondre à la législation européenne, un nouveau disque de stationnement est obligatoire depuis le 1er Janvier 2012

CALENDRIER DU BALAYAGE DE LA VOIRIE COMMUNALE



- Vendredi 31 Aout
- Jeudi 06 Décembre

Merci de ne pas stationner votre véhicule sur la voirie.

BLOC NOTES

DECHETTERIE

Afin de gérer au mieux l'enregistrement des dossiers de demande de cartes à puce et leur distribution, le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise a décidé de repousser la date d'obligation de sa présentation au **1^{er} octobre 2012**. Elle sera à retirer dans les déchetteries.

www.smvo.fr, ou demander le formulaire disponible dans votre déchetterie.

LA POSTE

« LA POSTE » nous informe de la

fermeture exceptionnelle du bureau de poste du 13 au 25 août 2012.

Néanmoins les clients pourront retrouver tous les services habituels dans les bureaux de poste situés à proximité et seront avertis par une campagne d'information.

Le bureau de poste rouvrira ses portes le 27 août 2012 aux horaires habituels.

MISSION LOCALE

- Pour qui : les jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi ou d'une formation
- Pourquoi : pour un accompagnement global vers une formation, un emploi, dans la vie quotidienne

Pour plus d'information :

Mission Locale du Clermontois et de la Vallée du Thérain
4 Place Camille Sellier
60600 CLERMONT
(03 44 68 27 27 – 6 03 44 50 48 46)
ml-clermont@wanadoo.fr

PERMANENCE JURIDIQUE

Mme DELAHAYE, Juriste, Conseillère Municipale, vous reçoit sur rendez-vous en mairie de 13H30 à 18H30 les :

- | | |
|----------------|---------------|
| - 13 Juillet | - 19 Octobre |
| - 17 Aout | - 16 Novembre |
| - 21 Septembre | - 21 Décembre |

ETAT CIVIL

Naissances (communiqué avec l'accord des familles)

BRIGAUD Maé.....28 février
MONTAGNE Lino.....25 mars
FRISON Gaëtan.....19 mai
FAILLY Martin15 juin

Mariages

DUBOIS Emilie & PAUL Julien 28 avril
LE BERRE Ingrid & YAKIN Kaan 02 juin

Décès

LOBGEOIS Michel..... 07 février
ROCQ Jean..... 31 mars
SOMMERHALTER Andrée .. 04 avril
VAUCONSANT Gabrielle 14 mai
GUERLIN Josette 08 juin

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DATE	Manifestations	Organisateur
Samedi 14 Juillet	Cérémonie du 14 Juillet Rendez-vous au Monument aux Morts à 9 H 30 Repas républicain à 12 H 30 l'espace Maurice Guerlin	MAIRIE
Samedi 21 Juillet	Concours de pétanque open-doublettes formées (jet de but 14 H 15)	Section pétanque
Samedi 8 septembre	Concours de pétanque open-doublettes formées (jet de but 14 H 15)	Section pétanque
Dimanche 23 Septembre	Brocante – Inscriptions Salle Bellevue les 10 et 14 septembre de 17h00 à 19h00 et le 15 septembre de 10h00 à 12h00	Amicale de Cinqueux contact 06.15.76.44.65
	Forum des Associations (parking de l'Ecole de 10h00 à 17h00)	Amicale de Cinqueux

LES RENDEZ VOUS DU SOUVENIR

8 MAI

Dépôt de gerbe au Monuments aux Morts et à l'Espace Leclerc avec la participation de l'Union Musicale de Saint Maximin. Nous saluons la participation très appréciée des enfants des écoles et de leurs enseignantes pour une interprétation de qualité de La Marseillaise.



APPEL DU 18 JUIN



Lecture d'un message du Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens Combattants, Monsieur Kader ARIF, ainsi que du texte de l'appel du Général de Gaulle, suivie d'une minute de silence et du dépôt d'une gerbe

LA VIE ASSOCIATIVE

(Articles transmis par les associations)

MARCHE A CINQUEUX

Le club de randonnée de CINQUEUX a organisé sa traditionnelle marche annuelle à travers Monts et Vallées. Comme d'habitude, belle réussite pour cette manifestation qui s'est déroulée le dimanche 18 mars. Elle a réuni 230 personnes environ, petits et grands, qui ont sillonné nos chemins et nos forêts. A mi-chemin, les responsables ont offert une collation (fruits, chocolat etc. ...) afin de faire une pause.





RETINA

L'association RETINA FRANCE (recherche médicale en ophtalmologie) et Mme VARIN (membre actif de cette association) ont proposé un concert gratuit en l'église St Martin de CINQUEUX le dimanche 15 avril après-midi. Sous la direction de Mr LOLIVIER accompagné des CHANTS BOUL'TOUT, ils ont interprété des chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui.

Comme d'habitude, la qualité de cette chorale a attiré de

nombreuses personnes dans notre église reconnue pour son acoustique et les spectateurs ont été comblés.

Merci encore à Mme Varin de son implication pour cette grande cause.



FETE DES VOISINS



La fête des voisins du quartier de la Saune s'est déroulée le samedi 2 juin par un temps très agréable. 40 personnes environ se sont retrouvées pour partager différents plats succulents.

Chacun apporte sa spécialité, ce qui permet de découvrir de nouveaux talents culinaires. C'est surtout aussi un moyen efficace de se connaître et d'échanger. A l'heure où l'individualisme semble prendre de l'ampleur, il est indispensable de mieux se connaître entre voisins proches et même un peu plus lointains.

Nous tenons à remercier les organisatrices de ce très bon moment. Elles se reconnaîtront.

LE CARNAVAL



Le samedi 24 mars, le président de l'A.S.P.E.C. et l'équipe éducative avec le comité des fêtes ont organisé le carnaval. Cette année, le thème choisi était : La Nature, vaste sujet !

Les élèves, avec les parents, ont fabriqué de nombreux costumes et déguisements, montrant leur créativité. 200 personnes environ ont arpenté notre village par un temps très ensoleillé lançant confettis et serpentins ; tout ceci dans la bonne humeur.

Ensuite, dans la salle polyvalente bien décorée pour l'évènement, un goûter a été offert à tous les enfants parents et amis.

Très beau succès pour les organisateurs.



NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

MERCI DE DEPOSER VOS EMBALLAGES DANS CE BAC



Pas
besoin
de les laver :
il suffit
de bien les
vider

OUI



**CARTONS ET BRIQUES
ALIMENTAIRES**

OUI



**BOUTELLES
ET FLACONS
EN PLASTIQUE**

2012 - 2013
TRIONS ENCORE
PLUS
NOS EMBALLAGES
EN PLASTIQUE



OUI

**A PARTIR
DU 15 JUIN 2012 :
TOUS LES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE**



OUI



**EMBALLAGES
MÉTALLIQUES**

NON

**LES OBJETS EN PLASTIQUE
NE SE TRIENT PAS :
ILS SONT À JETER DANS VOTRE
POUBELLE ORDINAIRE**



UN DOUTE, UNE QUESTION ?

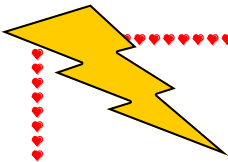
www.smvo.fr – 0 800 60 20 02



SYNDICAT MIXTE
DE LA VALLÉE DE L'OISE



ECO
EMBALLAGES



Nouveau Service

Un défibrillateur cardiaque est en cours d'installation aux portes de la mairie.

Nous vous communiquerons prochainement les horaires de formation



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes.

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, pendant les mois de juillet ou août, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie.

- Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.
- Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...

Les gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

En cas d'urgence composez le 17 ou le 112.

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS

OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES